

Rapporteur :

Monsieur DECUYPÈRE

COMITÉ SYNDICAL

DU

21 NOVEMBRE 2023

Objet : Synthèse des décisions du Président

NOTE DE PRÉSENTATION

Décision 2023-44 : concernant la signature d'une convention de partenariat « flux petits aluminiums et souples du standard aluminium issu de la collecte séparée », entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et l'Alliance pour le Recyclage des capsules aluminium - 140 bis rue de Rennes - 75006 PARIS, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Décision 2023-45 : concernant la signature d'une convention de prêt de matériel, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et la Commune de Villiers-sur-Morin - 38 rue de Paris - 77580, pour la période du 21 au 25 septembre 2023 inclus.

Décision 2023-46 : concernant la signature d'une convention de prêt de matériel, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et la Commune de Chauffry - 45 rue de la Mairie - 77169, pour la période du 25 septembre 2023 au 12 octobre 2023 inclus.

Décision 2023-47 : concernant la signature d'une convention de mise à disposition d'un composteur collectif, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et l'école de Beauthuil - rue de la Mairie - 77120 BEAUTHEIL-SAINTS, pour l'installation du matériel jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Décision 2023-48 : concernant la signature d'une convention de mise à disposition d'un composteur collectif, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et l'Association des copropriétaires du 30 rue du Pierris - 77100 MEAUX, pour l'installation du matériel jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Décision 2023-49 : concernant la signature d'une convention de mise à disposition d'un composteur collectif, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et l'école du Patis - 35 rue de Condé - 77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE, pour l'installation du matériel jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Décision 2023-50 : concernant la signature d'une convention de prêt de matériel de communication (kakémonos, jeux, expositions, ...), à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et COVALTRI 77 - 25 rue des Longs Sillons - 77120 COULOMMIERS, pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 1^{er} septembre 2024 inclus.

Décision 2023-51 : concernant la signature d'une convention pour la mise en place d'une plateforme de compostage, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et la copropriété la Louisiane - 8 Boulevard de la Marsange - 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS, pour l'installation du matériel jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Décision 2023-52 : concernant la signature d'une convention pour la mise en place d'une plateforme de compostage, à titre gracieux, entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et l'Association Ile du Prieuré - rue du Prieuré - 77320 LA FERTE-GAUCHER, pour l'installation du matériel jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties.